



FORUM CREHPSY- Le Nouveau Siècle - 13  
décembre 2017

**Mises à disposition  
en milieu ordinaire de travail :**

**la collaboration avec  
RH Performances - Marcq en  
Baroeul**

**Un accompagnement à 2 niveaux :**

**1. l'organisation et la planification du travail**

**Vigilance sur :** - la mobilité

- l'organisation du temps de travail
- l'environnement de travail
- la capacité relationnelle
- l'autonomie

**> mise en place des adaptations de postes nécessaires en fonction des besoins individualisés**

## 2. le maintien dans l'emploi

**Mise en place de rencontres tripartites régulières  
(séquencées en fonction des besoins de la personne et de  
l'entreprise d'accueil)**

**Échanges bienveillants permettant la valorisation des atouts  
et la levée des freins repérés**

**La mise en place d'outils facilitateurs**

### 3. Importance des notions de progression et d'évolution.

- > Travail sur la montée en compétences progressive
- > Lorsque cela est possible avec l'entreprise d'accueil, montée progressive du volume horaire
- > La formation professionnelle

## Conclusion : les bénéfices mutuels

### Pour la personne concernée :

- Un salaire
- Une activité régulière
- Un gain de confiance en soi
- Le lien social
- Point de départ de nouveaux projets de vie

### Pour l'entreprise d'accueil :

- Approche managériale différente
- Apport de compétences
- Coût de la prestation permettant un contexte favorable
- Information sur le handicap, la maladie
- Donne un autre sens au travail